VENTES A L'ENCAN

Baccich & de Montluzin.

VENTE JUDICIAIRE

3419 RUE ANNONCIATION.
JEUDI, le 9 janvier 1913, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne.
Succession de Adolph J. Stein.
No 101,556—Cour Civile de District, Division B

PAR BACCICH & DE MONTLUZIN—M. A. Baccich, Encanteur —En vertu d'un ordre de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, division B, daté le 19 novembre 1912, dans l'affaire de succession Adolph J. Stein, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, JEUDI, le 9 janvier 1913, à midi, la propriété ci-après désirée, à savoir:

Un certain terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qu'y y trouvent et toutes droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville dans le carré No 158, borné par les rues Jersey, Delachaise, Laurel et l'avenue Louisiana, mesurant 30 pieds de face à la rue Jersey sur 161 pieds 5 pouces de profondeur entre lignes parallèles, étant la même propriété acquise par le vendeur par achat de la Security Building and Loan Association par acte devant Frederick Zengel, notaire, daté le 18 mars 1908, enregistré dans le bureau des aliénations, dans le livre 215 folio 263. Et le demandeur prie que justice lui soit rendu, en général, etc.

Les améliorations consistent en un cottage simple connu comme 3419 rue Annonciation. Louer à $13.00 par mois.

Conditions—Taxes de l'année 1913 devant être assumées par l'acquéreur. Acte de vente devant Edmond J. Jacquet, notaire. Dix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication.

1er déc—1 8 15 29—jan 5 9

N. J. Clesi.

VENTE DE PARTAGE
COTTAGE SIMPLE, No 1914 RUE

Succession d'Alexis Perisse JEAN
No 100 251—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans. — Division A.

PAR N. J. CLESI, encanteur, bureau 821 rue Gravier—JEUDI, le 9 janvier 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la susdite Cour signé le 27 novembre 1912 dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains terrains avec tous les droits, voies, servitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant situés dans le 8 ième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Dryades, Rampart, Cadiz et Jena, désignés comme lots Nos onze et douze sur un plan dressé par George De Armas, voyer, daté le 27 mai 1902, annexé à et faisant partie d'un autre acte passé devant B. Ory, notaire, le 23 décembre 1902, lesdits terrains, d'après ledit plan, étant situés à une distance de 120' du coin des rues Dryades et Jena et de vingt pieds du coin des rues Jena et Rampart, mesurant chacun trente pieds de face à la rue Jena sur 150 pieds 7 pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations consistent en un cottage simple ayant 3 chambres etc, et connu comme 1914 rue Jena

Conditions—Un tiers ou plus comptant et le solde s'il y en a, en 1 et 2 ans, 8 0|0 d'intérêt par an garantie par toutes les clauses usuelles. L'acquéreur devant les taxes de 1913 en sus et en plus du prix de l'adjudication, doit payer l'acte de vente devant Gus A. L'ambas, notaire, et déposer 10 0|0 au moment de l'adjudication.

Leys Charbonnet, avocat.
8 déc—8 15 22 29—jan 9

ANNONCE JUDICIAIRE
No 3301 RUE BARONNE COIN DE LA RUE TOLEDANO.

Une Bâtisse de Commerce à 1 Etage, Contenant Magasin et Environ Sept Chambres.
Ainsi le lot s'étendant.

Emma Brans et als vs Léon H. Brans et als.
No 102,323—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR N. J. CLESI, Encanteur, Bureau 821 rue Gravier—JEUDI, le 9 janvier 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un jugement rendu le 4 novembre 1912 et signé le 20 novembre 1912 par l'Honorable George H. Théard, juge de la Cour Civile de District, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Deux certains lots de terrains ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, prescriptions, dépendances et avantages qui en dépendent ou y appartenant de quelque façon, situés dans le 8 ième District de cette ville, dans l'îlet No 465, borné par les rues Baronne, Dryades, Toledano et l'avenue Louisiana, désignés par les lettres A et B sur un plan de Adloe Orr annexé à un acte passé devant Carl Converse Friedrichs, notaire, le 4 juin 1912. Ledit lot A forme le coin des rues Toledano et Baronne et mesure quarante deux pieds de face à la rue Baronne sur une profondeur de quatre-vingt-dix pieds. Lot B mesure cinquante deux pieds sept pouces de façade à la rue Baronne sur une profondeur de quatre vingt dix pieds et joint le lot A audit lot B il y a une extension d'un pied cinq pouces laquelle forme une partie du lot C. Cette portion de terrain a été transférée à Mme Mary Schaub, veuve de Louis Babet suivant acte passé devant C. C. Friedrichs notaire, en date de 4 juin 1912. Ladite parcelle de terrain un pied cinq pouces court parallèlement avec le lot B et joint ledit lot B.

Conditions—Comptant. Dix pour cent du montant du prix de la vente devant être déposé au moment de l'adjudication. Acte de vente devant Carl P. Friedrichs, notaire, aux frais de l'acheteur.

Harold L. Motre, avocat.
8 déc—8 15 22 29—jan 9

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Septième District.

Portant le No municipal 1419 rue Burdette, (Dans le carré des rues Jeannette, Poplar et Adams).

Sixth District Building and Loan Association vs Hector Francis Crosier.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans—No 102 517—En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville le JEUDI, 9 janvier 1913, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine parcelle de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le Septième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Jeannette, Burdette, Poplar (anciennement Cinquième) et Adams, dans le carré No 185 ou 60 A, étant partie de terrain No vingt-trois sur un plan de E. Filié, voyer, daté le 28 mars 1895, annexé à un acte passé devant M. T. Ducros, notaire, daté du 10 avril 1895, et mesurant d'après ledit plan trente pieds six pouces de face à la rue Burdette sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles. Ladite partie du lot No vingt-trois adjoint le lots Nos vingt-et-un et vingt-deux sur un côté sur la rue Jeannette

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication, faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
G. G. Kronesberger, avocats pour le demandeur.
7 déc—7 12 20 27—jan 3 9

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Andrew Stein.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 101,769—Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'il en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Andrew Stein, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. — THOMAS CONNELL, Greffier.—Léger & Gleason, avocats.

11 déc—11 15 20

VENTES A L'ENCAN

Ramsey & Danziger

ANNONCE JUDICIAIRE.
VENTE EN PARTAGE.

Deux terrains de valeur à construction du Septième District.

Rue Hickory, près de l'avenue Carrollton.

Susan Barkley vs David Caffrey et Al.
No 102,223—Cour Civile de District, Div. D.

PAR RAMSEY & DANZIGER—C. A. Ramsey, Encanteur—Bureau 341 rue Carondelet—JEUDI, le 9 janvier 1913, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu et suivant un jugement rendu et la Cour ouverte le 26 novembre 1912 et signé en cour ouverte le 3 décembre 1912, par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour précité, Division D, dans l'affaire ennementionnée et numérotée et qui m'a été adressé, les propriétés ci-après décrites, à savoir—

Deux certains lots de terrains, avec les bâtisses et améliorations et toutes les dépendances y appartenant, situés dans le septième district de cette ville, désigné par les numéros vingt trois et vingt-quatre de l'îlet No 247, borné par les rues Hickory, (dernièrement Septième) Cohn, Fern (dernièrement Washington) et Burdette, lesquelles dites terrains mesurent chacun trente pieds de face à la rue Hickory (dernièrement Septième) sur 150 pieds de profondeur

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le solde s'il y en a, dans un ou deux ans, devant être représenté par billet ou billets de l'acquéreur portant intérêt à 7 0|0 par an, à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, devant être garantis par hypothèque et les clauses usuelles. L'acquéreur devant payer pour l'acte de vente devant Felix J. Dreyfous notaire, un dépôt de 10 pour cent est requis au moment de l'adjudication.

A. D. Danziger, avocat pour le demandeur.
Michel Provosty, avocat pour la défenderesse.
8 déc—8 15 22 29—janv 5 9

ANNONCE JUDICIAIRE
VENTE EN PARTAGE.

No 2021 rue Cadiz près Remparts.

COTTAGE ELEVE

Contenant Cinq ou Six Chambres dans un quartier qui s'enrichit rapidement.

SUR DEUX GRANDS TERRAINS

CLARENCE BERTELL, SR., ET AL., VS. SALVADOR C. BERTELL.
No 102,419—Cour Civile de District—Division C.

PAR RAMSEY & DANZIGER, C. A. Ramsey, Encanteur—Bureau 341 rue Carondelet, à la Bourse, 311 rue Baronne, Premier District de cette ville, JEUDI, le 9 janvier, 1913, à midi, il sera vendu à l'enchère publique en vertu et suivant un jugement rendu et la cour siégeante le 27 novembre 1912 et signé en cour siégeante le 4 décembre 1912, par l'Honorable E. K. Skinner, juge de la susdite Cour, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et à moi adressé, la propriété suivante décrite, à savoir:

Deux certains lots de terrain, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situés dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans, Lte, dans le carré No 499, borné par les rues Cadiz, Jena, S. Rampart et Saratoga, désignés par les Nos 19 et 20 adjacent l'un l'autre et mesurant chacun 30 pieds 6 pouces de face à la rue Cadiz sur une profondeur de 120 pieds, 5 pouces et 4 lignes entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant payer pour l'acte de vente devant E. L. Weiss notaire, et pour les taxes de 1912. Un dépôt de 10 0|0 est requis au moment de l'adjudication.

Joe Lautenschlaeger, avocat pour les demandeurs.
8 déc—8 15 22 29—janv 5 9

ANNONCE JUDICIAIRE.
VENTE EN PARTAGE.

1941 rue Perdido, entre les rues Bertrand et Bolivar, résidence simple à deux étages, contenant 5 chambres.

George T. Young et als vs Charles Ritchie.
No 102,342—Cour Civile de District, Division B

PAR RAMSEY & DANZIGER, C. A. Ramsey, Encanteur, bureau No 341 rue Carondelet—

JEUDI, LE 2 JANVIER 1913,

à midi à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, Premier District de cette ville il sera vendu à l'enchère publique, en vertu de et conformément à un jugement lu et rendu en cour siégeante le 22 novembre 1912, et signé en cour siégeante le 29 nov. 1912, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée et à moi adressée, la propriété ci-après décrite:

Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations ici-dessus et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet C, borné par les rues Bertrand, Gravier, Bolivar et Perdido, et désigné par le numéro deux sur un plan dressé par L. Bringier, voyer, daté le 20 avril 1839, dans le bureau de D. L. McCay, alors notaire dans cette ville, mesurant trente pieds sept pouces et six lignes de face à la rue Perdido par 121 pieds de profondeur, entre lignes parallèles, mesure américaine.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, le solde, s'il y en a, dans un ou deux ans, devant être représenté par un billet ou billets de l'acquéreur, portant 7 0|0 d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantie par hypothèque et les clauses de sécurité usuelles, l'acquéreur devant payer pour l'acte de vente devant Félix J. Dreyfous, notaire, et devra faire un dépôt de dix pour cent au moment de l'adjudication.

A. D. Danziger, avocat pour le demandeur.
1 déc—1 8 15 22 29—jan 2

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE
OCCASION RARE

De se procurer de beaux et coûteux Bijoux et Diamants, appropriés comme Cadeaux pour Noel et le Jour de l'An.

La grande collection de bijoux de valeur, consistant de Diamants, Boucles d'Oreilles, Broches, Epingletes, Boutons de Cravates, Bracelets, Médaillons, Chaînes, Colliers, Bagues en Diamant, Saphire et Emeraude, Bracelets, Croix, Médaillons, Boutons de Manchettes; bel assortiment de Montres en Or et en Argent, et bien d'autres articles appartenant à un établissement de bijouterie bien fourni

Succession de Mme Sarah Bernstein, épouse de Otto Sissler.

No 102,276. —Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.—Division E.

Sera vendu à l'enchère publique JEUDI le 19 décembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred D. King, Division B, de la Cour Civile, daté le 27 novembre 1912.

Le stock en entier du "Sinsler Jewelry Establishment", retiré pour la convenance de la vente.

Conditions—Comptant.

ALBERT PAUL, Encanteur.
Stafford & Lambert, avocats.
1 déc—1 8 15 18 19

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &c.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. HANDBOOK on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive special notice, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office 625 F St., Washington, D. C.

VENTES A D'ENCAN.

Albert Paul.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Contenu d'une Epicerie et d'une Buvette coin des Rues Valmont et Laurel,

—COMPRENANT—

Un Bon Assortiment d'Epiceries, Liqueurs, Cigares, Installations de Buvette et d'Epicerie, Vitrines, Caisse Enregistreuse, Réservoir à Huile, Coffre-fort en Fer, Réfrigérateur, Balances pour Comptoir, et Balance à Plate-forme.

Succession de John Warnke.
No 102,513—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. B.

PAR ALBERT PAUL, Encanteur — Bureau No 311 rue Baronne—VENDREDI, le 27 décembre 1912, à 11 heures a. m., sur les lieux, No 5268 rue Laurel coin de la rue Valmont en vertu d'un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, agissant pour l'Hon. Fred. D. King, juge de la Division B, maintenant absent en congé, daté du 13 décembre 1912, il sera vendu à l'enchère publique, en gros, y compris le bon vouloir du dit établissement (et en cas d'enchère insuffisante, sera vendu en lots.) L'acquéreur en gros aura le privilège d'assumer le bail non expiré.

Condition —Comptant.

Johnson & Fernandez, Jr. avocats.
15 déc—15 22 27

Danziger & Tessier

ANNONCE JUDICIAIRE.
VENTE EN PARTAGE.

Pas de Limite. Pas de Réserve.
Mlle Mary Isabelle Dolsen et als vs Mme Aline Weeks Frost, veuve de Charles H. Dolsen et als.
No 102,107—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER—C. A. Tessier, encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—

MARDI, 14 JANVIER 1913

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 3 décembre 1912 et signé le 9 décembre 1912, par l'Hon. Geo H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété suivante décrite, à savoir:

Un certain terrain, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 1514 rue Carondelet, situé dans le Premier District de cette ville dans le carré borné par la rue Carondelet, l'avenue St-Charles, les rues Melpomène et Terpsichore, désigné par le No 19 sur un plan de W. T. Thompson, voyer, daté en 12 février 1844 et déposé en l'étude de G. R. Springer ancien notaire, lequel lot mesure d'après ledit plan 28 pieds 5 pouces de face à la rue Carondelet sur 110 pieds en profondeur entre lignes égales et parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur, le solde s'il y en a, devant être représenté par lien de vendeur, portant un intérêt au taux de 8 pour cent par an, payable un an après la date avec toutes les clauses usuelles de sécurité de l'acquéreur devant payer les taxes de 1913, dix pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente devant J. A. Woodville notaire, aux frais de l'acquéreur.

E. A. Parsons, avocat pour la demanderesse.

James Lagrodis, E. T. Fleming, avocats pour les défendeurs.
14 déc—14 15 22 29—jan 5 12 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Richard J. McGinity.

No 102,239—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR DANZIGER & TESSIER — C. A. Tessier, Encanteur. — Bureau, 134 rue Carondelet.

JEUDI, 19 DECEMBRE 1912,

à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, signé le 15 novembre 1912, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues St André, Félicité, Baronne et Carondelet, désigné par le No 18 sur un plan par W. T. Thompson, voyer, daté le 11 décembre 1848, déposé dans les archives de H. B. Cenas, ancien notaire dans cette ville, et mesurant d'après cela 30 pieds 4 lignes de face à la rue St André, 197 pieds 8 pouces de profondeur sur une ligne le divisant du terrain No 17 et 195 pieds 11 pouces 10 lignes le divisant du terrain 19. Les améliorations sont désignées par les Nos 1789 et 1791 rue St André, et comprennent une grande maison double à deux étages, contenant 12 chambres, corridor chambre à bain de chaque côté. Toujours louée à de bons locataires.

Conditions—Un tiers ou plus comptant; le solde en 1 et 2 ans, 8 pour cent par an d'intérêt avec toutes les clauses usuelles, et l'acquéreur devant payer les taxes d'Etat pour 1912 en sus et en plus du prix d'adjudication, dix pour cent au moment de l'adjudication.

Acte de vente devant A. J. Cahill, notaire, aux frais de l'acquéreur.
17 nov—17 24—déc 1 8 15 19

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Charles F. Reintz vs C. M. Evans.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 56 857—En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Hon. Henry Renshaw, juge de la Division C de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt, Nos 727 à 731 rue St Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, le JEUDI 2 janvier 1913, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite à savoir: Une caisse enregistreuse "National" un comptoir, un billard, une petite glacière, un lot de bouteilles vides, un râtelier pour billes au râtelier pour queues, un réservoir, une pompe, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, suivant inventaire enregistré en mon bureau. Conditions, comptant. PATRICK McGILL, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. Lemle, Jones et Marino, avocats pour le demandeur.
17 déc—17 23—jan 2

ANNONCE JUDICIAIRE

Frederick A. Best vs Harry C. Stoval.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans — No 56 629 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Hon. Wynne Rodgers, juge de la Division A, Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à vendre à l'enchère publique au No 2 45 rue Iberville, entre les rues Rocheblave et Dorgenois dans le Deuxième District de cette ville, le 27me jour de décembre 1912, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir: Deux vitres à repasser, quatre tables à repasser, un grand miroir, une étagère de comptoir, une pendule, trois plancches à repasser, deux poêles, deux grillages pour portes, un grillage pour fenêtre, deux tables de nettoyage, trois tubes galvanisés, un cheval bal, un lot de harnais, une charrette à livraison. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée d'après l'inventaire enregistré dans mon bureau. Conditions — Comptant. P. McGILL Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.— Albert Guilbault, avocat pour le demandeur.
14 déc—14 18 27

ANNONCE JUDICIAIRE.

Sébastie Amedee vs Anthony Garden et al.

DEUXIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans. — No 3,669 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Thos F. Maher, juge de la Deuxième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans je procéderai à la vente à l'enchère publique à mon entrepôt, 219 rue Morgan, Cinquième District de la Nlle-Orléans le 24me jour de décembre 1912, à 10 heures a. m., la propriété ci-après décrite, à savoir: Deux caisses enregistreuses "National", deux balances de comptoir et petits, un billard, queues, bill s, etc, un baril de vin et un lot d'épicories etc, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée. Conditions—Comptant. GEORGE W. KOBOTT, Constable de la Deuxième Cour de Cité.

N. E. Humphrey avocat du demandeur.
13 déc—13 17 24

VENTES A L'ENCAN

I. B. Rennyson.

ANNONCE JUDICIAIRE.
SUCCESSION DE PATRICK J. QUINN.
Attention Marchands de Chevaux et Camionneurs.

Un Cheval Bale, un Mulet Blanc, deux Charrettes et Harnais.

A l'encan JEUDI le 26 décembre à 11 heures précises.

A l'écurie 2422 British Alley, entre les rues Rocheblave et Tonti, Bradish Alley est entre les rues Tulane et Gravier.

Conditions comptant sur les lieux, devant être vendus suivant un ordre signé par l'Hon Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, agissant pour l'Hon T. C. W. Ellis, juge de Division A maintenant absent en congé, daté et signé le 6 décembre 1912, dans l'affaire de la succession de Patrick J. Quinn, No 101,252 C. D. C., Paroisse d'Orléans, Div. A.

I. B. RENNYSON,
Encanteur.
15 déc—15 22 25 28.

Kernaghan & Cordill

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE RICHARD H. BROWNE

No 97,595—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN & CORDILL.—W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau No 339 rue Carondelet—MARDI le 31 décembre 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 26 novembre 1912 de l'Hon. George H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

La résidence solide et confortable en briques, à deux étages et grenier, No 1528 rue Thalie, ayant corridors quatorze chambres, chambre à bain etc, sur un certain terrain ou parcelle de terre, avec toutes les droits, voies, privilèges servitudes et avantages y appartenant, situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 191, borné par les rues Thalie, Melpomène, Prytanée et l'avenue St Charles, la dite parcelle de terre étant composée des terrains originaux 14 et 15 et parties des terrains 30 et 31 comme acquis par R. H. Browne le 19 avril 1873, moins les parcelles des terrains 30 et 31 vendues au Dr J. Barnett le 23 juillet 1907, par un acte devant F. J. Dreyfous; la parcelle appartenant au défunt étant le tout des terrains originaux 14 et 15 et parties des terrains 30 et 31, et mesurant à peu près cinquante pieds, deux pouces et deux lignes (50' 2' 2") de face à la rue Thalie, sur une profondeur d'à peu près cent soixante-huit pieds, neuf pouces et deux lignes (168' 9' 2").

Les terrains sont larges et distribués en jardins et une cour de côté pavée. C'est à une courte distance du district des affaires et dans un bon quartier.

Conditions — Un tiers ou plus comptant, et le solde s'il y en a, en un crédit d'un an, à l'option de l'acquéreur, la partie de crédit de ladite vente devant être représentée par un billet de l'acquéreur à son propre ordre et endossé par lui portant sept pour cent, (7 0|0) d'intérêt par an à partir de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantie par hypothèque spéciale et lien de vendeur, et privilèges sur la propriété et la propriété vendue avec la clause de "non aliénando" et toutes les autres clauses usuelles; cinq pour cent d'intérêt pour les frais d'avocat en cas de procès. Ladite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être transférée au porteur ou porteurs dudit billet. L'acquéreur devant payer en sus et en plus de son offre toutes les taxes sur ladite propriété pour l'année 1912. Dix pour cent (10 0|0) comptant sera requis au moment de l'adjudication.

L'acte de vente devant L. R. Graham, notaire, aux frais de l'acquéreur.
30 nov—30—déc 1 8 15 22 29 31

ANNONCE JUDICIAIRE.

MAISONS DOUBLES A ALGIERS

Près d'une ligne de cars.

MME ANNIE BRECHTEL et als, vs. CHARLES P. WHELAN et als

No. 87,284, Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN ET CORDILL.—W. A. Kernaghan, Encanteur, Bureau No. 339, rue Carondelet.

JEUDI, le 19 DECEMBRE, 1912, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne sera vendu aux enchères publiques en vertu d'un jugement rendu le 28 octobre, 1912, signé le 4 novembre, 1912, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District Division E dans l'affaire ci-dessus intitulée la propriété ci-après décrite à savoir

Premièrement.—LA MAISON DOUBLE EN BOIS, à un étage, No. 448 avec Webster, au coin de la rue Eliza ayant quatre chambres de chaque côté sur un certain terrain ou parcelle de terre situé dans le Cinquième District de cette ville dans l'îlet No. 73, borné par les rues Eliza, Alix, Wagner et avec Webster, et désigné par la lettre "A" sur un plan ou croquis de voyer fait par C. Uncas Lewis, Député, Voyer de Ville date du 21 Octobre, 1908, d'après le dit plan ou croquis le dit terrain ou parcelle de terre mesure quarante huit (48) pieds de face à l'avenue Webster, même largeur dans le fond sur cent vingt neuf pieds (129), cinq pouces (5) et deux lignes (2) de profondeur sur la ligne de côté du terrain "B" et par une profondeur de face à la rue Eliza de cent vingt neuf pieds (129) quatre pouces (4) le dit terrain formant le coin de l'avenue Webster et de la rue Eliza, et terrain "A" fait partie de et est pris du tout des terrains originaux désignés par le No. Douze et une partie du No. Onze.

Secondement.—LA MAISON DOUBLE EN BOIS, Nos. 438 et 440 avec Webster, ayant cinq chambres de chaque côté sur un certain terrain ou parcelle de terre, situé dans le Cinquième District de cette ville dans l'îlet No. 73, borné par l'avenue Webster et les rues Eliza, Alix et Wagner, désigné sur le dit croquis ou plan fait par C. Uncas Lewis, Député, Voyer de ville sous la date du 21 Octobre, 1908, comme terrain "B" et mesure d'après le dit voyer quarante six pieds (46), onze pouces (11) et une ligne (1) face à l'avenue Webster, même largeur dans le fond sur une profondeur de cent vingt neuf pieds (129) six pouces (6) et deux lignes (2) sur la ligne de côté du terrain No. Neuf et cent vingt neuf pieds (129) cinq pouces (5) et deux lignes (2) sur la ligne de côté du terrain "A" le dit terrain "B" est pris et forme partie du terrain original désigné par le No. dix et une partie du terrain original désigné par le No. onze.

Troisièmement.—LA MAISON DOUBLE EN BOIS, à un étage, No. 434 avenue Webster, ayant trois chambres de chaque côté, sur un certain terrain ou parcelle de terre situé dans le cinquième District de cette ville dans l'îlet borné par l'avenue Webster et les rues Wagner, Alix, et Eliza, désigné comme îlet No. soixante treize le dit terrain est désigné par le No. neuf sur un croquis ou plan fait par C. Uncas Lewis, Député, Voyer de ville date le 21 Octobre, 1908, d'après lequel dit croquis ou plan le dit terrain mesure trente et un pieds (31) sept pouces (7) face à l'avenue Webster, même largeur dans le fond sur une profondeur sur la ligne de côté du terrain "B" sur cent vingt neuf pieds (129) six pouces (6) et deux lignes (2) et une profondeur sur l'autre ligne de côté de cent vingt neuf pieds (129) sept pouces (7).

CONDITIONS: COMPTANT: Dix pour cent comptant sera reclamé des acquéreurs au moment de la vente. Actes de vente devant J. J. Woulfe, Notaire aux frais des acquéreurs.

McCLOSKEY and BENEDICT, Avocats.
nov 17-24-dec1-8-15-19

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Timothy Foley et épouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 96,002, Division B. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par M. D. Dimitry, administrateur de cette succession ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier — Geo W. Flynn, Geo Montgomery, avocats.
14 déc—11 18 23

VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

Stern & Gumbel, Ltd

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de LOUIS J. RECHTIEN, No 102,283, Cour Civile de District, Division "E."

PROPRIETES DE VALEUR DU TROISIEME DISTRICT.

817-19 ALVAR, entre Dauphine et Bourgogne, Double Cottage.
806 BARTHELEMY, entre Dauphine et Bourgogne, Cottage Simple.
822 BARTHELEMY, entre Dauphine et Bourgogne, Cottage Simple.
3 TERRAINS sur BARTHELEMY, entre Dauphine et Bourgogne.

PAR STERN & GUMBEL LTD, Léonard L. Stern, Encanteur—JEUDI, le 16 janvier 1913 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu d'un ordre signé le 11 décembre 1912 par l'Honorable Geo H. Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, il sera vendu à l'encan la propriété ci-après décrite, à savoir:

1. Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les droits, voies, privilèges, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Alvar, Dauphine, Bourgogne et Barthélemy, désigné comme terrain No 5 de l'îlet No 242 sur un croquis et certificat de voyer daté le 27 mars 1911 et signé par George De Armas, voyer et ingénieur civil annexé à un acte devant Robert Legier, notaire, daté le 5 avril 1911, d'après lequel croquis le terrain est situé à une distance de cent vingt sept pieds huit pouces et six lignes de la rue Dauphine et mesure de la trente deux pieds de face à la rue Alvar sur une profondeur de cent dix-neuf pieds quatre pouces et trois lignes entre lignes parallèles.

Les améliorations sur ladite propriété portant les Nos municipaux 817-819 rue Alvar consistent en un cottage double contenant 4 chambres de chaque côté, etc.

2. Un certain terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances y appartenant situé dans le Troisième District de cette ville, désigné comme terrain No 9 dans l'îlet No 242 borné par les rues Barthélemy, Dauphine, Bourgogne et Alvar, sur un croquis et certificat de voyer, daté le 27 mars 1911, et signé par George De Armas, voyer et ingénieur civil annexé à un acte devant Robert Legier, notaire, daté le 5 avril 1911, d'après lequel croquis ledit terrain mesure trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Barthélemy sur une profondeur de cent dix-neuf pieds quatre pouces et trois lignes entre lignes parallèles.

Conditions—Comptant. Acte de vente devant Robert E. O'Connor, notaire, aux frais de l'acquéreur. Un dépôt de 10 pour cent de requis au moment de l'adjudication.

STERN & GUMBEL, Ltd.,
Encanteurs.

L. Fred. Andry, avocat.
15 déc—15 22 29—jan 5 12 16

Louis C. Spear.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Nos 2515 ET 2517 BAYOU ROAD,

OCCUPE COMME

BUANDERIE ET EPICERIE,

Bien amélioré et dans une section exceptionnellement commerciale, près des lignes de cars, églises, marchés et écoles.

RAOUL DUVIGNEAUD VS MINA LOQUET DUVIGNEAUD ET AL.
No 97,295—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division C.

PAR LOUIS C. SPEAR, Encanteur—Il sera vendu à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, le MARDI, 24 décembre 1912, à midi, en vertu et conformément à un jugement rendu en cour ouverte le 4 janvier 1912, et le jugement signé en cour ouverte le 9 janvier 1912 par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée; la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine parcelle de terre dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Broad, Dergenois, Columbus et Bayou Road, mesurant trente trois pieds (plus ou moins) sur la rue Bayou Road et cent vingt-